

ECOLE DE VOILE ANTOINE ALBEAU CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET LOCATION

1 CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et locations s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute location et achat de stage, cours collective ou particulier dans le École de voile Antoine Albeau, La Couarde Sur Mer.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et Locations, les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.ecoledevoileantoinealbeau.com

2 MODALITES D'INSCRIPTION AU STAGE DE VOILE

2.1 En ligne : Accède à notre site d'internet www.ecoledevoileantoinealbeau.com rubrique *réservation en ligne*, choisies le stage et la semaine souhaitez, remplissez les formulaires et réglé l'acompte de 40€ par carte bleu. Un fois termine correctement toutes les étapes, vous recevrai par email a l'adresse indique dans le formulaire, la confirmation de votre inscription.

2.2 Par courrier : Accède à notre site d'internet www.ecoledevoileantoinealbeau.com rubrique *réservation par courrier*, télécharger le fichier PDF *Formulaire d'inscription* imprime-le et rempli-le avec toutes les informations demander et envoyé à notre adresse postale avec le règlement en cheque, cheque vacances ou espèces) de l'acompte correspondent à 40€. Un fois nous avons reçu votre courrier, vous recevrai par email à l'adresse indique dans le formulaire, la confirmation de votre inscription.

2.3 Bureau : Pendant nos jours et horaires d'ouverture, solliciter à l'accueil de l'école de voile, le formulaire d'inscription, rempli-le et règle l'acompte de 40€. Votre inscription est confirmée.

Aucune place en stage, location, ou cours particulier ou collective sera réserve sans le formulaire et le règlement nécessaire.

3 RESERVATION DE COURS PARTICULIER, COLLECTIVE OU LOCATION DE MATERIEL DE VOILE.

Tous réservation de cours particulier, collective ou location de matériel de voile, se fait directement de l'accueil de l'école de voile un fois confirme la disponibilité, rempli et signiez le *contrat de location*, l'acompte est règle. Aucune réservation est confirmée sans le règlement d'l'acompte 20€. Aucune réservation est considérée confirme ni par téléphone ni par email sans le règlement de l'acompte.

4 CONDITION DE PAIEMENT DES ACOMPTES ET SOLDES

4.1. ACOMPTE Un acompte correspondant à 40€ est exigé lors de la réservation du stage de voile et 20€ lors de réservation du cours particulier, 30% de total de cours groupale ou collective. Il sera déduit du montant des redevances mais non remboursé par le Prestataire en cas d'annulation. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de le rende vous et avant le debout de la séance. Dans le cas de stages de voile, le règlement de solde doit être fait sans exception le jour de la première séance.

4.2. PAIEMENTS DE SOLDES Les paiements effectués par le Client seront considérés comme définitifs et n'est remboursable. Tout stage doit être règle en su totalité et sans exception le premier jour de stage. Tout location doit être piaye en su totalité avant la mise à l'eau.

5 FRANCHISE

Aucune assurance ne couvre nos matériels dès qu'ils sont confiés. Le loueur est tenu d'assurer à ses frais. Le loueur acceptez d'examiner et de signaler, le cas échéant, tout dommage dans le matériel attribue. Tout endommagé ou cas de matériel de windsurf, catamaran, foil, wing foil, kayak, paddle, optimist, etc., a lieu à une franchise à payer :Voile intermédia 50€, Voile standard 50€, voile prestige 100€, aileron de planche 50€, catamaran 80€, optimist 30€, foil 200€, aile de wing 50€, Électrique foil 100€. Tous les planches (paddle, planche à voile, planche de wing, etc. 50€, accessoires lie a la pratique du sport (casque, gilet, harnais etc.) 20€.

Cette franchise ne constitue pas une limite de responsabilité. Tout intervention en mer a raison de mauvaise utilisation du matériel de voile 50€.

6 RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEANCE PAR LE CHEF DE BASE

Tous nos séances et locations se déroule selon l'état de la mer et la météo. Certaines circonstances peuvent nous amener à annule où modifier le déroulement ou le programme du stage et locations (éventent imprédictible, irrésistible, exceptionnel et extérieur. Interdictions administratives ou des autorités pour prend la mer. Compétences ou nombre de membres de l'équipage ne permettant pas assure la sécurité a bord. Conditions météorologiques que ne permettant pas la pratique de la voile en sécurité certains jours lors du stage/location. Bateau accidente, avarie. Entre autres.)

Le chef de base ce le seul a décidé la mise à l'eau de tout cours et location qui appartient à notre base. En aucun cas cet décision aura lieu à un remboursement ou indemnité.

7 RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de stagiaires ou loueur (que ce soit pour la totalité ou une partie de sa réservation). Des même, des journées non naviguées en raison des conditions météo ne peuvent prétendre à remboursement ou indemnisation. En cas de retard excessif d'un stagiaire et après le départ de son groupe de stage, il ne pourra pas le rejoindre. En cas de retard excessif d'un locataire il ne pourra pas recouperais le temp perdu.

7.1 MODIFICATION En cas de modification des dates, l'école de voile s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans frais supplémentaires.

7.2 INTERRUPTION Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de ce dernier.

7.3 ANNULATION En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire, l'acompte versé à la Réservation n'est pas remboursé.

7.4 CONDITIONS DE PAIEMENT des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité de rupture, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

8 BON CADEAU

Un fois acheté votre bon cadeau, le serrait envoyer en format PDF à l'adresse mail indique. Vous vous engagez à imprimer pour présenter lors de la réservation. Tout bon cadeau valable pour l'été sur l'année en cours d'achat et sera précise dans le bon cadeau. La présentation du bon cadeau est exigée pour pouvoir profiter des services offerts. Un rendez-vous est indispensable pour profiter du service indique en votre bon cadeau. Sur disponibilité.

9 DÉPÔT DE GARANTIE

Une caution de garantie de 400 € est exigée du locataire le jour de la séance et avant sa mise à l'eau pour tout location de catamaran, matériel de voile prestige, foil, et lui est rendue à la fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

10 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

11 DROITS APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. En cas de contestation, les Tribunaux de La Rochelle seraient seuls compétents. Les présentes Conditions Générales de Vente et location sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ENGAGEMENT DU STAGIER

Le stagiaire déclare savoir nager, être en bonne santé et n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique sélectionnée. Tous cas de handicap ou suivi médical spécifique doit être

signalé au près des responsable de l'école de voile avant de la réservations de votre stage, cours ou location.